

## Rapport N° 2023/09 I

### Campagne de comptages 2023

#### **Demande de crédit de CHF 166'000.— TTC nécessaire à :**

- l'actualisation des données de la campagne quinquennale de comptages de 2017 portant sur les transports individuels motorisés, les transports publics et la mobilité active (piéton-ne-s – vélos) ;
- l'évaluation de l'impact de projets de requalification ;
- l'évaluation du potentiel des données issues de la téléphonie mobile sur un secteur test.

---

Nyon, le 12 février 2023

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission en charge du présent rapport s'est réunie à la salle de conférence N°1 de la Ferme du Manoir, le jeudi 9 février 2023 à 19h15, en présence de Madame Roxane Faraut, Municipale en charge des Services des infrastructures (SDI) et de Sécurité (SECU), de Madame Caroline Dorst, adjointe au Chef de service (pôle mobilité) et de Monsieur Philippe Maag, Chef de service du SDI.

Cette commission tient à les remercier pour leurs explications concrètes et détaillées.

Elle était composée de Mesdames Maria Ana Borges (en remplacement de Raffaele Giannattasio), Laure Damtsas, Ilithya Gennai (en remplacement de Sacha Vuadens), Laetitia Hediger et de Messieurs Claude Farine, Jacques Hanhart, Olivier Monge (président et rapporteur), Willy Nicole, Frédéric Rast et Bernard Ueltschi.

#### **Contexte**

Les campagnes de comptages quinquennaux se déroulent depuis 2007 avec l'acceptation du préavis N° 17/2006). Ont suivi le préavis N°33/2011 pour le comptage 2012 et le préavis N°29/2016 pour le comptage 2017 suivi d'une communication N°132/2018. Ce 4<sup>ème</sup> comptage en assure la continuité.

Ils permettent de dresser un portrait complet des déplacements sur territoire nyonnais (Trafic Individuel Motorisé-TIM, Transports Publics-TP, Mobilité Douce-MD).

Cette mise à jour permettra de consolider, d'alimenter la révision des documents planificateurs tels que le Concept de mobilité urbaine (CMU), établi et adopté en 2011, le Plan directeur communal (PDCom) ou encore l'étude Coordination Urbanisme Transport et Environnement (CUTE). Ces études sont basées sur ces résultats de comptage.

Les comptages permettent également de dimensionner les projets, mesurer l'impact des évolutions, de renforcer des mesures actuelles, de mettre en œuvre des mesures complémentaires en tenant compte de l'évolution de la situation dans notre ville en constant développement.

### **Présentation**

Le présent préavis concerne la suite des comptages réalisés en 2007, 2012 et 2017 comprenant :

- Transports individuels motorisés (TIM), trafic de poids-lourds (PL),
- Offre et fréquentation des transports publics (TP),
- Trafic piétonnier et cycliste, depuis 2012,
- Enquêtes complètes origine-destination (OD), tous les 10 ans depuis 2007 (dernière en 2017).

Tous les dix ans, des enquêtes origine-destination complètes sont réalisées. Là, il s'agit d'effectuer des comptages partiels et un test OD dans le secteur gare avec des données issues de la téléphonie mobile.

Le comptage 2022 a été décalé à 2023 afin qu'il soit le plus juste possible. En effet, la Municipalité a attendu une année après Covid pour retrouver une fréquentation normale des transports publics. Les CFF et les TPN ont d'ailleurs confirmé avoir retrouvé durant 2022 un niveau de fréquentation égal ou supérieur à 2019.

### **Utilité des comptages**

- Quantifier les flux et observer l'évolution des déplacements,
- Evaluer l'impact des mesures prises par la Ville visant le report modal,
- Adapter les mesures de la stratégie de report modal,
- Dimensionner les carrefours et giratoires (capacités),
- Etablir des projections, planifier les nouvelles infrastructures.

### **Campagne de comptage 2023 - programme**

- Initialement prévue en 2022, campagne décalée en 2023 afin d'éviter des biais liés à la crise sanitaire,
- Campagne prévue idéalement en avril-mai 2023, selon campagnes précédentes (hors jours fériés et période de vacances scolaires),
- Points de comptages basés sur les campagnes précédentes et adaptés selon l'évolution de la Ville (par ex. comptages piétons et cycles sur les nouvelles infrastructures réalisées comme le sentier du Cossy et l'axe Saules-Couchant),
- Affinement des comptages piétons et cycles en cours.

*Voir schéma annexe 1 en fin de rapport.*

### **Trafic individuel Motorisé**

Les comptages automatiques en section renseignent sur :

- Trafic journalier moyen, classes de véhicules,
- Evolution du trafic horaire, vitesses,
- Parts modales.

Les Comptages directionnels aux carrefours aux heures de pointe renseignent sur :

- Capacités utilisées, capacités de réserve,
- Données pour la stratégie de dimensionnement du réseau routier.

Le nombre de déplacements par mode permet d'obtenir les parts modales.

*Voir schéma annexe 2 en fin de rapport.*

### **Enquête Origine-Destination à la Place de la Gare**

Elle permettra de préciser l'impact de la pacification de l'axe gare grâce aux OD et obtenir d'autres résultats qualitatifs comme, par exemple, le motif de déplacement, le choix de mode de transport et la destination.

### **Données issues de la téléphonie mobile (Swisscom)**

Les OD peuvent se réaliser avec la téléphonie mobile et la technologie Swisscom.

Le premier test pour la Ville de Nyon en trois points :

- Centré sur le secteur de la Gare,
- Comparaison possible avec l'enquête et les comptages en parallèle,
- Evaluation de l'intérêt pour la prochaine campagne de comptages d'ici 5 ans en vue de développer l'outil sur l'entier du territoire en 2028.

Cela a été testé à Pully. On peut se demander pourquoi on ne reprendrait pas directement les données de la téléphonie mobile pour tout le territoire nyonnais.

Il y a en fait la volonté de tester, étalonner et consolider cette méthode, d'où la phase test, uniquement sur le secteur gare, pour assurer la corrélation des données.

En 2028 sera faite l'origine-destination avec cette technologie qui en est aux balbutiements du traitement de la donnée mobile selon la Municipalité. Cette première intention évoluera suite aux discussions en commission.

### **La communication en 4 points :**

- Information sur la campagne auprès des usagers du domaine public (avant, durant et après),
- Résultats soumis à la Municipalité et au Conseil communal via une communication,
- Résultats présentés à la population via les supports de communication usuels (communiqué de presse, site internet nyon.ch, réseaux sociaux),
- Comptages TJM sur Cartolacôte pour consultation en internet.

### **Incidences financières et planning**

Un total de CHF 166'000.- TTC est prévu, réparti entre CHF 161'000.- pour l'étude par un bureau d'étude (inclus données mobiles et divers) et CHF 5'000.- pour le volet communication.

**Le calendrier intentionnel prévoit la** campagne de comptage en avril et mai 2023 et le rapport définitif plus la communication en novembre 2023.

### **Questions - discussions**

*Est-ce le même mandataire ?*

Oui et l'avantage est qu'il a toutes les informations et données.

*Faut-il une autorisation pour utiliser la téléphonie ?*

Il n'y a pas besoin de demande. On utilise le bornage avec le réseau des natels, sans forcément recourir à la géolocalisation. Les données sont anonymisées pour une question de respect de la personnalité. Il n'y a que Swisscom avec qui collaborer comme fournisseur de données.

### *Technologie utilisée*

Suivant l'endroit, la technologie est différente. Des boucles, des caméras etc. sont utilisées pour arriver à ce que l'on souhaite comme données dans la mesure du possible.

Ce serait le top d'obtenir l'information du suivi de tout le monde. Dans 10 ans, suivant l'évaluation du rapport coût-efficacité, la technologie utilisée pourra évoluer. Il y a un compromis à trouver entre la technologie quasi gratuite et celle à millions.

### *Quel est le coût des données mobiles ?*

Il est d'environ CHF 6000.- pour le périmètre gare et pour une semaine.

### *Sur l'ensemble des comptages, peut-on genrer le mode de transport ?*

Non, la technologie ne le permet pas, on mesure juste la vitesse de déplacement.

Une enquête ponctuelle pourrait être consolidée avec la donnée globale pour savoir combien de poussettes, trottinettes et autres sont parmi les piétons, par exemple.

On ne peut d'ailleurs pas distinguer le type de piéton, qu'il soit écolier, pendulaire, ... Il faudrait comme pour les carrefours piétons, visualiser par images avec un traitement de données automatisé.

### *Les transporteurs publics fournissent-ils des données ?*

Oui, concernant les dessertes, les Transports publics de la région yonnaise (TPN), le Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), les Chemins de fer fédéraux (CFF) et la Compagnie générale de navigation (CGN) fournissent des données montées-descentes et des moyennes annuelles.

### *La prochaine enquête origine-destination se déroulera en 2028.*

*Face à nous, l'urgence climatique se dresse et il serait pertinent d'agir plus rapidement selon une partie de la commission.*

### *Combien coûterait une étude complète avec l'entier des origines-destinations bien avant 2028 ?*

Là, il est prévu quelques points OD autour du pôle gare et un test toujours autour du pôle gare pour de l'OD issu de téléphonie mobile.

Il est intéressant aussi de questionner ce que les gens viennent consommer à Nyon. Tout comme connaître le nombre de passagers par automobile.

L'idée de l'automne 2023, avec des conditions climatiques identiques à celle d'avril-mai, est peut-être trop court, autrement pourquoi pas en avril-mai 2024.

### *Complément de réponse municipale post-séance :*

*Selon le mandataire, le délai est très court pour organiser cette enquête OD ce printemps encore et comme aucun changement majeur n'est prévu sur le réseau, si les OD sont réalisées l'année prochaine à la même période, les données récoltées seront tout aussi probantes.*

La commission prend acte que la Municipalité s'engage à réaliser une enquête OD complète en 2024, sans attendre 2028, financée via le prochain budget en y inscrivant le montant nécessaire (environ CHF 15'000.- HT). Cette décision satisfait pleinement la commission.

### **Vœu de la commission :**

Elle demande une présentation, par exemple avant une séance de Conseil communal, des résultats des mesures. Elle encourage également la Municipalité à mettre à disposition les données en externe, les rendre publiques.

Pour rappel, ce qui est prévu dans le préavis :

*Enfin, la mise en ligne par le Service du territoire des résultats de la campagne de comptages sur le Système d'information du territoire de Nyon (SITNyon) permettra un suivi et une visualisation des données à l'interne.*

## **Conclusion**

Dans une ville en pleine mutation comme Nyon, il est évident qu'il faille maintenir la continuité des comptages quinquennaux, donc l'actualisation des données, et quantifier l'évolution et les nouvelles tendances des déplacements mais aussi l'impact des actions mises en œuvre.

Une solide base de données est essentielle pour la planification, les projets de requalification, le dimensionnement et la stratégie de mobilité et la révision du Plan directeur communal PDCom, Cette mobilité concerne les transports individuels motorisés, les transports publics et la mobilité active (piéton-ne-s – vélos).

L'évaluation du potentiel des données issues de la téléphonie mobile sur un secteur test constitue une piste vers de nouvelles technologies.

De plus, encourager le report modal et viser une mobilité décarbonée impliquent d'accélérer la collecte de données. La Commission, qui encourage la Municipalité dans ce sens, prend acte que celle-ci s'engage à réaliser une enquête Origine-Destination complète en 2024, sans attendre 2028, financée via le prochain budget.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 2023/91 concernant la « Campagne de comptages 2023 »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'accorder un crédit de CHF 166'000.— TTC à la Municipalité pour procéder à la réactualisation de la campagne de comptages quinquennale et de la communication inhérente ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

La Commission

Mesdames

Borges Maria Ana, Damtsas Laure, Gennai Ilithyia, Hediger Laetitia

Messieurs

Farine Claude, Hanhart Jacques, Monge Olivier (président et rapporteur), Nicole Willy, Rast Frédéric, Ueltschi Bernard



## Annexe 2 - Trafic individuel Motorisé

### Répartitions modales journalières en 2017

■ Répartitions modales journalières aux cordons et écrans – TJM 2017 [personnes/jour]

